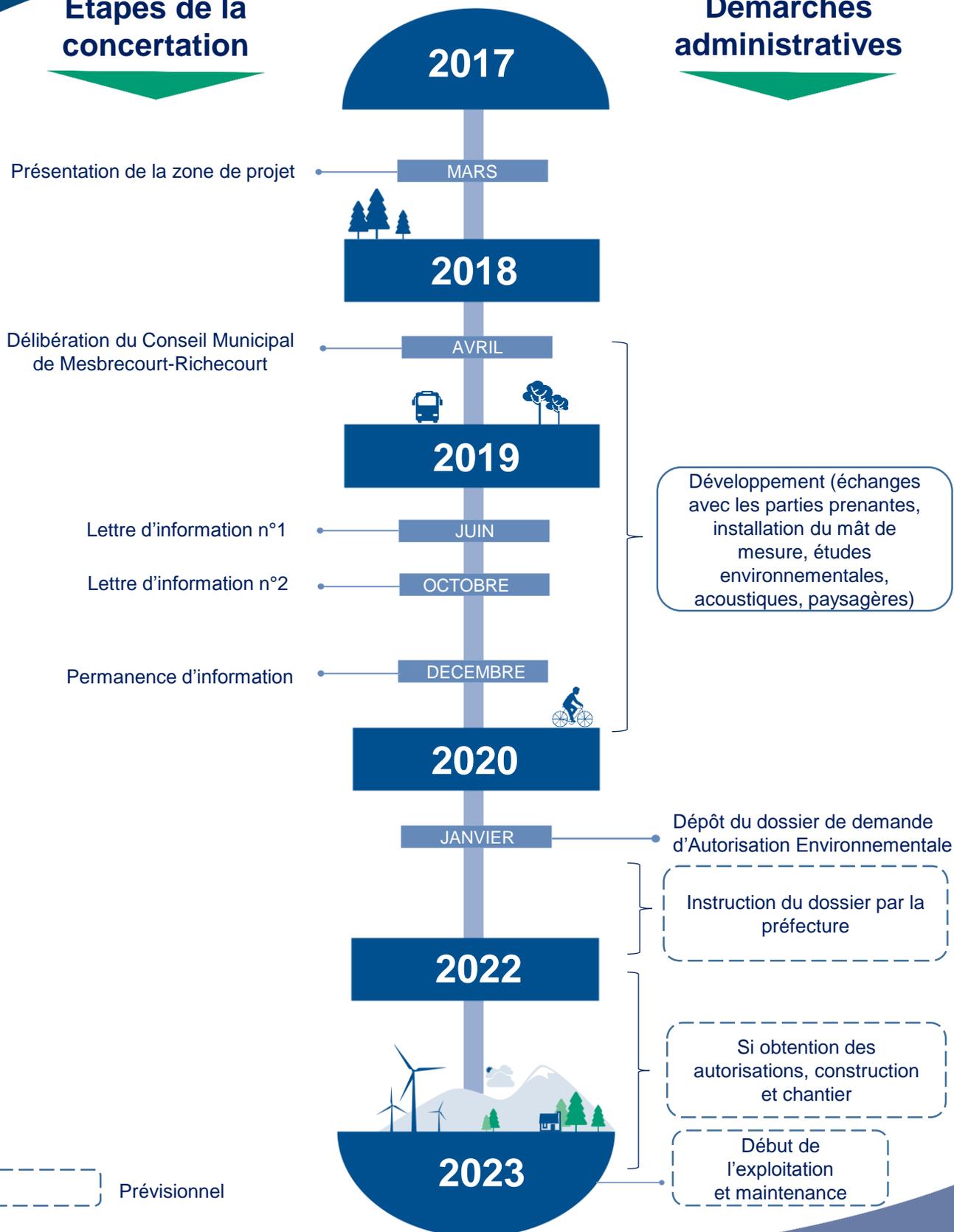




Etapes de la concertation

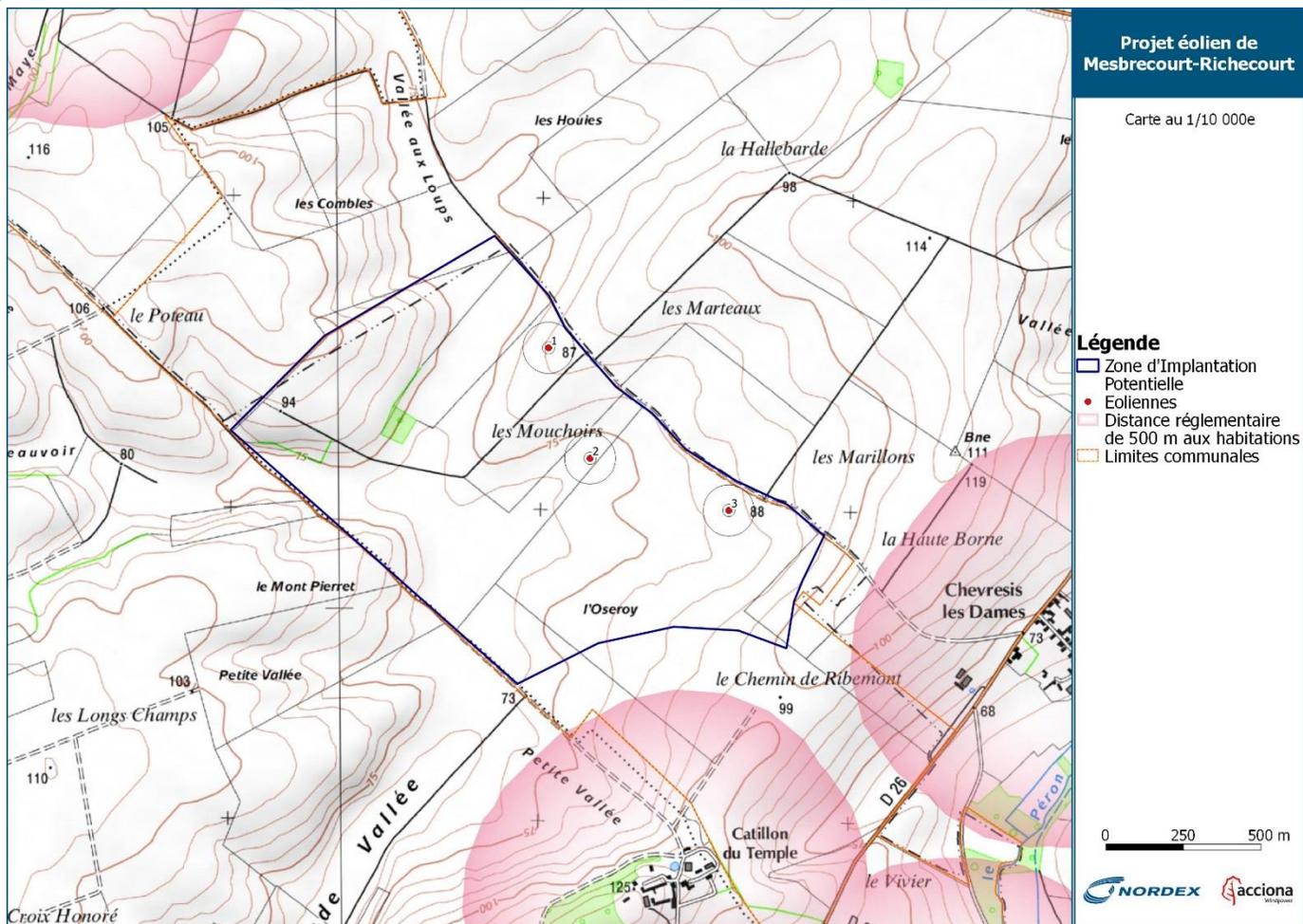
Démarches administratives



PROJET EOLIEN DE MESBRECOURT- RICHECOURT



L'implantation retenue



Un projet de 3 éoliennes

Modèle proposé dans le dossier



N163 TS118



46 GWh par an

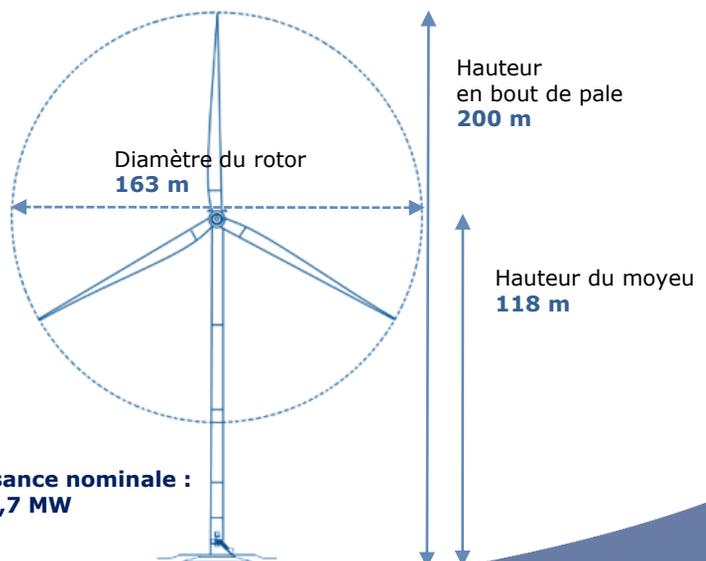


21 680 habitants par an alimentés en électricité (chauffage compris)



Pollution évitée :
L'équivalent de 8 671 voitures

Hypothèses conservatrices-
Source : RTE, ADEME



LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES LOCALES DU PROJET



1. Retombées fiscales annuelles

Collectivité	Détail du calcul	3 N163 (16,5 MW)
Mesbrecourt-Richécourt	20% IFER + TFPB	31 200 € par an
Communauté de communes du Pays de la Serre	100% CFE + 26,5% CVAE + 50% IFER + TFPB	82 900 € par an
Département de l'Aisne	23,5% CVAE + 30% IFER + TFPB	55 900 € par an
Région Hauts-de-France	50% CVAE	13 800 € par an

effectuée par Nordex le 21 novembre 2019, basée sur les dispositions fiscales de 2018
→ Simulé pour une Fiscalité Professionnelle Unique

2. Mesures compensatoires

Le montant de l'enveloppe globale alloué aux mesures compensatoires est déterminé par l'étude d'impact.

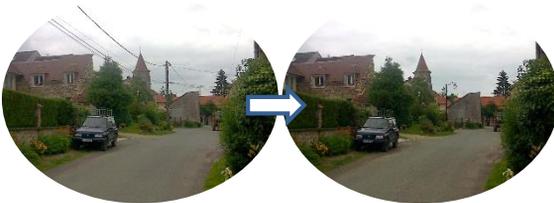
Aménagement paysager

Exemples : Plantations d'arbres ou de haies en sortie ou en entrée de village pour compenser un impact paysager



Amélioration du cadre de vie

Exemple : Enfouissement des lignes électriques



Restauration écologique

Exemple : Plantations de jachères fleuries



3. Création d'activités économiques locales



Appel à des sous-traitants locaux pour les travaux



Embauche de techniciens locaux
(13 techniciens travaillent dans notre centre de maintenance de l'Aisne, situé à Laon)